

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Aubrac Lot Causses Tarn

16 Quartier de Trémoulis 48 500 LA CANOURGUE

☎ : 03 66 31 41 23 - Courriel : contact@ccalct.fr

DECISION DU PRESIDENT

N°26-DP002

Nature de l'acte : Demande de subvention

Objet : Locaux Trémoulis – Rénovation énergétique et développement des services de la CCALCT

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,

VU la délibération n°D26.043 du 16 avril 2026 relative à la délégation accordée au Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération n°D24.043 du Conseil communautaire en date du 13 juin 2024, relative à la demande de subvention FEADER dans le cadre du dispositif LEADER,

Considérant dans le cadre de l'instruction de la demande de subvention FEADER dans le cadre du dispositif LEADER et notamment les conclusions des derniers COPIL du GAL Aubrac Oit Causse Gévaudan que le montant de la subvention susceptible d'être attribuée est de 125 000 euros il convient de revoir le plan de financement,

DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver le plan de financement est le suivant :

	Montant subvention travaux	Pourcentage subvention travaux
REGION OCCITANIE	80 000,00 €	10,09
ETAT	294 230,49 €	37,12
DEPARTEMENT	96 542,40 €	12,18
FEADER	125 000,00 €	15,77
AUTOFINANCEMENT	196 911,14 €	24,84
TOTAUX	792 684,63 €	100,00

ARTICLE 2 : de demander une subvention FEADER dans le cadre du dispositif LEADER pour un montant de 125 000 euros.

Fait à la Canourgue, le 18/05/2026

Le Président,

Jean Claude SALEIL

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac lot Causses Tarn certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Mende, le :

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn informera l'assemblée délibérante de cette décision lors de la prochaine séance.

**Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Mise en ligne le :